Explication naturelle de la possession. in Lettres au sujet de la magie, du maléfices et des sorciers. Paris 1725

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb034_B_f0134
SourceBoite_034_B-10-chem | Possession. XVIIe -- XVIIIe siècles.
LangueFrançais
TypeFicheLecture
Personnes citéesSaint-André, François de
Références bibliographiques

- Saint-André, Lettres de M. de Saint-André,... à quelques-uns de ses amis au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers
- Tissot, Traité des nerfs et de leurs maladies, Paris, P.-F. Didot le jeune, 1770-1779

Référentiel BNFhttps://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31474343q
RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par équipe FFL Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Tissot, Samuel Auguste André David (1728-03-20 -- 1728-03-20)

TITRE	Traité des nerfs et de leurs maladies, par M. Tissot,... - Traité de l'épilepsie, faisant le tome III du Traité des nerfs et de leurs maladies...
LIEU DE PUBLICATION	Paris
DATE	1770/1779
EDITEUR	Paris : P.-F. Didot le jeune

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/12954?context=pdf

Explication naturelle de ces possessions.

in Lettres au sujet de la magie, du matérialisme et du socinianisme. Paris 1725

L'auteur est SE Anchi qui avait écrit en 1700 Réflexion sur la nature des remèdes.

"I fa, un métaniofique, I fille nouvelle de vapeurs s'imagine qu'elle est obsédée ; l'idée qu'elle in forge lui fait faire 1000 extravagances elle fait souffrir 1000 peines de corps et d'esprit persuadée que le diable la tourmente et la met prête ... Le peuple surtout croit faire I crime s'il n'ajoutait foi à tout ce qu'elle dit, il n'attribue autre chose au démon ce qu'il lui voit faire et ce qu'il en tend dire d'extraordinaire. La crainte se met quelquefois de la partie, et dérègle l'imagination du genre timide et faible d'esprit qui a persuadé qu'il y a des noirceurs obsédé qui il en voulu à une personne, à se noyer, à se jeter dans des précipices."

BnF MSS

"On n'enfermait + de filles et de femmes possédées, si d'abord qu'il en paraît quelque I on l'arrêtait, on la faisait jeûner au pain et à l'eau, on la fouettait vivement 2 ou 3 fois le jour ; je voudrais que on mît les femmes

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/12954?context=pdf

et les filles aux repenties, et les ~~[illegible]~~ hommes s'il y en a " la direction des frères de St Yon et de St Lazare. c'est bon moyen d'empêcher que ces sources n'en imposent au peuple et ne profitent de la crédulité :"

p 272.

cité in Tiriot Doc. Hist. Mem.
II 1
p 312 et p 315

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Foucault-fiches/items/show/12954?context=pdf